



CABINET DU PREMIER MINISTRE

REPONSES DE SON EXCELLENCE

**MADAME ROSE CHRISTIANE OSSOUKA RAPONDA,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

**A DEUX QUESTIONS SPECIFIQUES
POSEES PAR**

**L'HONORABLE JEAN ROBERT GOULONGANA, DEPUTE
DU RASSEMBLEMENT POUR LA PATRIE ET LA
MODERNITE (RPM)**

**RELATIVES A LA STRATEGIE
DU GOUVERNEMENT EN MATIERE
DE RIPOSTE CONTRE LA COVID-19**

LIBEVILLE, LE 16 FEVRIER 2022

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

Le 4 septembre 2020, lors de la présentation de ma déclaration de politique générale devant l'Assemblée Nationale, j'avais déclaré que (je cite) : « *Dès lors, le Gouvernement entend contribuer, de manière significative, à renforcer les échanges avec la Représentation nationale dans le cadre des rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, consacrés par les dispositions de la Constitution* » (fin de citation).

C'est donc avec le sentiment du devoir républicain, que les ministres qui m'accompagnent et moi-même, sommes venus aujourd'hui, dans ce lieu privilégié du débat démocratique qu'est l'Assemblée Nationale, sacrifier à une exigence constitutionnelle prescrite par les dispositions de l'article 61 de notre Loi fondamentale.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit d'abord permis de saluer la bonne qualité des relations entre le Gouvernement et l'Assemblée Nationale, ainsi que de vous réitérer toute notre appréciation du travail considérable que votre auguste Institution a toujours accompli, dans l'intérêt de notre démocratie.

Monsieur le Président,

Par la note n°0082/ANGSG/DGSL/DSIE/SIE du 08 février 2022, vous avez bien voulu me faire parvenir deux questions spécifiques sur la stratégie du Gouvernement en matière de riposte contre la Covid-19.

Ces deux interrogations m'ont été adressées par **l'Honorable Jean-Robert GOULONGANA**, Député du 3^{ème} siège Canton Ogooué Aval

dans le département de l'Ogooué et des Lacs (province du Moyen-Ogooué), pour le compte du Rassemblement pour la Patrie et la Modernité (RPM).

La première question est la suivante : « *Pourquoi avez-vous abandonné la démarche retenue dans votre déclaration de politique générale, à savoir : dépister-isoler-traiter, au profit de la vaccination de masse contenue dans différents textes réglementaires adoptés récemment par le Gouvernement ?* ».

La deuxième question dit ceci : « *Des informations relayées régulièrement par la presse, il ressort que la situation des plateaux techniques des structures sanitaires n'a pas connu d'amélioration réelle. Dès lors, pouvez-vous indiquer à la Représentation Nationale le volume des investissements consacrés, depuis votre installation à la Primature, à l'amélioration des plateaux techniques des structures sanitaires de l'intérieur du pays ?* »

Monsieur le Président,

En prélude à mon exercice, je tiens, au nom du Gouvernement, à saluer ces deux questions et à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les Honorables Députés, en particulier l'Honorable Jean-Robert GOULONGANA, du grand intérêt que la Représentation Nationale accorde à la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Une problématique à la résolution de laquelle, le Gouvernement continue de s'investir, **avec davantage de détermination et davantage d'énergie, pour protéger la santé et la vie des populations, si chers à Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat.**

Je vois transparaître, dans cet intérêt, la prise de conscience du devoir moral et de la responsabilité politique qui vous incombent à l'égard des populations, dont vous êtes les dignes mandataires et les humbles serviteurs.

C'est pourquoi, Monsieur le Député Jean-Robert GOULONGANA, je vais apporter à vos interrogations, les réponses les plus précises et les plus

complètes, à l'effet d'informer la Représentation Nationale et les populations.

Honorables Députés,

En remontant rapidement le temps, je rappelle que le coronavirus a fait son apparition en décembre 2019 en Chine, avant de secouer, en quelques semaines et à une vitesse démentielle, quasiment toutes les nations du monde.

La planète entière était en émoi, face à cette crise sanitaire inédite. Une crise, qui a déstructuré les économies, bouleversé les modes de vies et entraîné, à ce jour, un peu plus de 5,8 millions de décès dans le monde.

En ce qui concerne le Gabon qui a enregistré son premier cas Covid-19, le 12 mars 2020, la méconnaissance de ce nouveau virus, son extrême contagiosité et le taux de létalité qu'on lui créditait à son apparition, ont conduit, le Gouvernement, sur les Très hautes directives du Président de la République, à adopter la stratégie nationale de riposte et de lutte contre la Covid-19.

Cette stratégie a permis au Gouvernement, de prendre, en toute responsabilité, des mesures rapides et fortes pour ralentir, ou stopper, la propagation de la pandémie et, protéger la santé des populations.

Des mesures jugées difficiles, mais, je dirai plutôt, des mesures courageuses et indispensables, pour agir au quotidien, notamment par la mise en œuvre d'une démarche anticipative, une démarche pertinente, une démarche à l'efficacité éprouvée. Une démarche assise sur le triptyque « *dépister-isoler-traiter* ».

Le Gouvernement a toujours compris les préoccupations que l'adoption de ces mesures a pu causer chez une partie de la population.

Mais, **Honorable GOULONGANA**, face à un phénomène sans précédent, le Gouvernement ne pouvait pas observer, être attentiste et sans réaction vigoureuse, face à l'éventualité d'une catastrophe sanitaire grave, causée par cette pandémie.

Le Gouvernement a donc pris ses responsabilités, toutes ses responsabilités et, il continuera de les prendre, quelles que soient les circonstances, au nom du principe de précaution et de protection, si cher au Chef de l'Etat.

Honorable GOULONGANA,

S'agissant maintenant de votre première question, je rappelle que le Gouvernement a mis en place une stratégie de riposte communautaire basée sur le triptyque « *dépister-isoler-traiter* ».

En effet, face à un virus aux multiples facettes, un ennemi invisible et dangereux dont on ne savait presque rien à son arrivée et, dont on ignore encore beaucoup aujourd'hui, il fallait être pro-actif, et anticipateur. Le Gouvernement l'a été et l'est toujours.

La démarche « *dépister-isoler-traiter* » s'inscrit dans le cadre de la prise en charge précoce des populations et, nous devons avoir l'honnêteté de reconnaître, qu'à l'instar du Gabon, d'autres pays continuent d'y recourir, avec satisfaction.

Cette démarche est une arme de prévention. Cette démarche est une arme de traitement efficace contre la pandémie. C'est grâce à elle que le Gabon continue de mieux affronter la crise sanitaire. Ce qui lui est reconnu sur le plan international.

Cette démarche permet à chacune et chacun de connaître son statut sanitaire et, d'être pris en charge rapidement, en cas de contamination.

C'est toujours grâce à cette démarche que le nombre de personnes guéries est en constante progression, que les cas en urgence et les décès se réduisent, à la grande satisfaction du Président de la République, du Gouvernement et de la Nation. Et, j'ose croire, à votre satisfaction aussi, Monsieur le Député GOULONGANA.

C'est pourquoi, je salue la prise de conscience des populations et leur adhésion totale à cette démarche.

C'est pourquoi, je salue nos concitoyens qui se manifestent volontairement pour aller se faire dépister dans les nombreux centres dédiés. Ainsi que ceux, déclarés positifs, qui investissent les structures sanitaires en quête de leur traitement.

C'est pourquoi, je salue l'engagement des entreprises, des administrations et des institutions de la République, notamment l'Assemblée Nationale, qui intègrent cette démarche et incitent les personnels à y souscrire.

C'est parce que je demeure convaincu de la pertinence et de l'opportunité de cette démarche, que j'encourage l'ensemble des concitoyens à intégrer le dépistage à la Covid-19, dans les actes de santé qui doivent être régulièrement pratiqués.

Honorable GOULONGANA, je ne doute pas que vous en êtes également persuadé et que, vous aussi, relayez ces encouragements.

Honorables Députés,

La crise sanitaire n'est pas terminée. Le virus mortel de la Covid-19 est toujours présent, sous diverses formes.

Aujourd'hui, on parle du variant Omicron. De quoi s'agira-t-il demain ? A cette question, aucun d'entre nous n'est en mesure d'y répondre.

Toutefois, n'oublions pas que ce virus continue de sévir et de menacer notre existence.

A l'instar des autres pays, le Gabon fait face, depuis quelques mois, au variant Omicron, déclaré fortement contagieux et, probablement aussi mortel que les variants qui l'ont précédé.

Comme le Chef de l'Etat l'a rappelé, à juste titre, dans son discours de vœux du 31 décembre 2021 (je le cite) : « *Face au virus qui a muté et s'est transformé au cours de l'année 2021, la donne a changé. Le rapport de force s'est inversé. Nous disposons désormais d'une arme. D'une arme redoutable. Une arme qui protège. Cette arme,*

c'est le vaccin. Le Gabon, comme de nombreux pays, en a fait une priorité pour s'en procurer. Le résultat est là. Le Gabon est l'un des pays d'Afrique qui dispose le plus de doses de vaccin par tête d'habitant » (fin de citation).

Je veux ici, au nom du Gouvernement, réitérer nos vives félicitations à Monsieur le Président de la République, pour avoir lancé la campagne de vaccination et, lui exprimer toute notre gratitude, pour avoir permis à notre pays de disposer d'une offre variée de doses de vaccin.

La déclaration du Chef de l'Etat conforte, chaque jour, notre sentiment d'espoir, notre sentiment de confiance, pour poursuivre, en toute sérénité, le combat que nous menons, tous ensemble, contre ce virus, depuis près de deux ans.

Comme vous le voyez, en plus de la démarche « *dépister-isoler-traiter* », le Gabon dispose d'une arme supplémentaire, avec le vaccin. Oui, le vaccin est nécessaire dans ce combat. C'est une arme efficace, une arme redoutable qui permet de prévenir et d'éviter les formes graves de la maladie.

A ce jour, la situation épidémiologique à la Covid-19 de notre pays indique 302 personnes décédées.

Parmi celles-ci, il y a des membres de nos familles, il y a des amis, il y a des proches, il y a des connaissances, il y a des collègues. Toutes ces personnes sont décédées en laissant derrière elles, des familles, des amis et des collègues éplorés, ainsi qu'un pays amputé d'une partie de sa force de travail.

302 morts, c'est trop pour le Gabon.

C'est pourquoi, en plus du vaccin et de la démarche « *dépister-isoler-traiter* », nous devons continuer de respecter les mesures barrières en vigueur.

Honorables Députés,

Je sais que tous, et en particulier l'Honorable GOULONGANA, vous soutenez la démarche communautaire « *dépister-isoler-traiter* », puisque vous réalisez des dépistages réguliers pour diverses raisons, même pour accéder ici au Palais Léon MBA.

Je sais aussi que tous, y compris l'Honorable GOULONGANA, vous soutenez la vaccination parce que plusieurs d'entre vous sont vaccinés.

Le combat contre le coronavirus n'est pas celui du seul Gouvernement qui s'emploie, chaque jour, à convaincre les citoyens de se faire vacciner.

Ce combat est « *une cause résolument nationale* » comme l'avait dit le Président de la République, dans son discours à la nation, le 18 mars 2020, lorsqu'il invitait les Gabonais à la solidarité dans la lutte contre ce virus.

C'est pourquoi, le Gouvernement compte, une fois de plus, sur vous-même, Monsieur le Président, sur les Honorables Députés, et bien entendu, sur l'Honorable Jean-Robert GOULONGANA, pour convaincre vos proches, pour convaincre les populations de vos localités respectives, qui ne l'ont pas encore fait à se faire vacciner.

En définitive, Monsieur le Député Jean-Robert GOULONGANA, **le Gouvernement, n'a jamais abandonné un mode d'action au profit d'un autre. La démarche « *dépister-isoler-traiter* » est toujours en vigueur, car le virus est toujours présent. Et, le vaccin, en tant que dispositif complémentaire et redoutable, est une bonne protection.**

A ce propos, il vous souviendra que le Gouvernement avait présenté à la Représentation Nationale, la stratégie nationale de vaccination.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,**

Le 04 septembre 2020, j'avais effectivement déclaré devant la Représentation Nationale que (je cite) : « *Outre le maintien de la surveillance active de la pandémie, le renforcement des plateaux techniques de nos structures sanitaires, notamment celles des régions sanitaires, sera effectué dans le but d'améliorer nos capacités de prise en charge* » (fin de citation).

Le rappel de cet engagement me permet maintenant d'aborder la deuxième question, posée par l'Honorable GOULONGANA, relative au volume des investissements consacrés à l'amélioration des plateaux techniques des structures sanitaires de l'intérieur du pays.

Permettez-moi d'abord de relever que l'Honorable Jean-Robert GOULONGANA reconnaît s'appuyer sur la Presse, en commençant sa question par (je le cite) : « *des informations relayées régulièrement par la presse...* » (fin de citation).

Monsieur le Député GOULONGANA, pardonnez-moi d'exprimer une certaine curiosité, par rapport au canal d'information qui inspire votre question.

Il est dommage que vous n'ayez certainement pas eu le temps nécessaire ou l'occasion de rencontrer le Ministre de la Santé. Celui-ci vous aurait donné le maximum d'informations à sa disposition, sur le travail considérable réalisé dans son secteur de compétence.

De même, si vous aviez eu l'occasion de faire partie de la délégation du Conseil national du suivi du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT), qui vient d'effectuer une tournée nationale de visite de chantiers, vous auriez eu l'opportunité d'apprécier, par vous-même, le travail que le Gouvernement est en train de réaliser, sous de très fortes contraintes, dans le cadre de l'amélioration des structures sanitaires dans tout le pays.

Parce que c'est le Gouvernement qui conduit les projets.

Parce que le Gouvernement sait ce que le Président de la République veut pour la santé des Gabonais. Nous savons ce que nous faisons, nous savons où nous en sommes et nous savons où nous allons.

Honorable GOULONGANA,

Dès l'entrée en fonction du Gouvernement que le Président de la République m'a fait l'honneur de diriger, il y a dix-neuf (19) mois, j'ai pris

la mesure de nos engagements et de nos responsabilités, vis-à-vis du Chef de l'Etat, à l'égard du Parlement et de la Nation.

Les conseils ministériels sectoriels que j'ai organisés, à l'époque, ont abouti à la préparation de programmes et de projets dans tous les secteurs d'activité.

Depuis lors, le Gouvernement travaille d'arrache-pied. Le Gouvernement travaille avec détermination. Le Gouvernement travaille avec dévouement. Le Gouvernement travaille avec énergie. Le Gouvernement travaille surtout, avec passion, pour satisfaire les souhaits nombreux, pour répondre aux attentes légitimes et aux aspirations pressantes de nos populations.

Honorable GOULONGANA,

Pour ce qui est du secteur de la santé, le Gouvernement a conscience qu'aucun développement, aucun progrès, ne sont possibles sans une population en bonne santé et sans de bons indicateurs de santé.

Sur les Très hautes instructions du Président de la République, le Gouvernement a mis en place, dans le cadre du Plan d'Accélération de la Transformation, le vaste programme d'investissements prioritaires 2021-2023 en cours d'exécution.

Ce programme porte sur la réhabilitation et l'équipement des structures sanitaires, ainsi que sur l'amélioration et le renforcement des plateaux techniques, tant dans la province de l'Estuaire qu'à l'intérieur du pays.

En effet, je souligne que la réhabilitation des structures sanitaires conditionne l'installation des plateaux techniques.

Honorables Députés,

A ce jour, le point de situation des projets est le suivant :

En ce qui concerne les constructions et les réhabilitations:

1. Dix (10) projets sont en cours de finition, à savoir :

N°	Projet	Localisation
1	Réhabilitation du Centre de santé d'Akébé	Libreville
2	Réhabilitation Hôpital Covid-19 bâtiment (HPO)	Owendo
3	Réhabilitation Laboratoire Pr GAHOUMA (HPO)	Owendo
4	Construction de l'Unité des Soins Intensifs au Centre médical	Akiéni
5	Réhabilitation de l'hôpital départemental	Bongoville
6	Réhabilitation du Centre Hospitalier Régional (Phase 1)	Tchibanga
7	Réhabilitation de l'hôpital départemental	Mékambo
8	Réhabilitation du Centre de santé de Mokéko	Lopé
9	Réhabilitation du Centre de santé Urbain	Oyem
10	Réhabilitation de l'hôpital d'Ebeigne	Oyem

2. Dix-neuf (19) projets sont en cours d'exécution, à savoir :

N°	Projet	Localisation
1	Réhabilitation de l'Institut des Maladies infectieuses (ex-HPO)	Owendo
2	Extension du Centre de Santé de Nzeng-Ayong	Libreville
3	Réhabilitation et extension du Centre de Santé de la Peyrie	Libreville
4	Construction d'un pavillon pour imagerie médicale et d'autres chirurgies au CHR Amissa BONGO	Franceville
5	Construction d'un internat pour étudiants en médecine au CHR Amissa BONGO	Franceville
6	Réhabilitation et extension du Centre Médical	Akiéni
7	Réhabilitation du Centre Hospitalier Régional	Mouila
8	Réhabilitation du Centre Hospitalier Régional	Tchibanga

9	Réhabilitation du Centre Hospitalier Régional	Koulamoutou
10	Réhabilitation du Centre Hospitalier Régional	Port-Gentil
11	Réhabilitation du Centre Hospitalier Régional	Oyem
12	Réhabilitation du Centre Médical (financement AFD)	Léconi
13	Réhabilitation du Centre Médical (financement AFD)	Okondja
14	Réhabilitation du Centre Médical (financement AFD)	Ovan
15	Construction du Centre Médical (financement AFD)	M'Vadi
16	Réhabilitation du Centre Médical (financement AFD)	Fougamou
17	Réhabilitation du Centre Médical (financement AFD)	Ndendé
18	Réhabilitation du Centre Médical (financement AFD)	Medouneu
19	Réhabilitation du Centre Médical (financement AFD)	Mitziç

3. Dix-neuf (19) projets sont en attente de démarrage, à savoir :

N°	Projet	Localisation
1	Réhabilitation et équipement du Centre de Santé de Nzamaliqúé	Ntoum
2	Réhabilitation du Centre Médical	Cocobeach
3	Réhabilitation du Centre Médical	Kango
4	Réhabilitation du Centre Médical	Aboumi
5	Réhabilitation du Centre Médical	Boumango
6	Réhabilitation du Centre de santé	Malinga
7	Réhabilitation du Centre Médical	Mbigou
8	Réhabilitation du Centre Médical	Guiétsou
9	Réhabilitation du Centre Médical	Lébamba
10	Réhabilitation du Centre Médical/construction logement du Médecin	Mimongo
11	Réhabilitation du Centre Médical	Moabi

12	Réhabilitation du Centre Médical	Mabanda
13	Réhabilitation du Centre Médical	MoulenguiBindza
14	Réhabilitation du Centre Médical	Lastourville
15	Réhabilitation du Centre Médical	Pana
16	Réhabilitation du Centre Médical	Iboundji
17	Réhabilitation du Centre Médical	Gamba
18	Réhabilitation du Centre Médical	Omboué
19	Réhabilitation du Centre Médical	Minvoul

Le suivi de tous ces projets se fait sous le contrôle des bureaux d'études, des équipes de la Direction Générale des Marchés publics et du Bureau de coordination du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT), qui viennent d'effectuer une mission sur le territoire national, pour vérifier l'effectivité et la qualité des travaux réalisés.

Le rapport de cette mission sera présenté au Gouvernement, au cours de la réunion que j'organiserai, dans les tous prochains jours, avec les ministères sectoriels concernés.

Au titre du renforcement des plateaux techniques, il s'agit pour :

- **Centre Hospitalier Régional de Mélen (province de l'Estuaire)** : la fourniture et l'installation des équipements du bloc opératoire, du service d'ophtalmologie et du service de stomatologie ;
- **Centre Hospitalier Régional Amissa BONGO de Franceville (province du Haut-Ogooué)** : la mise en place de l'unité de dialyse, la fourniture d'un appareil de radiologie, d'un moteur de traumatologie, des échographes et des respirateurs ;
- **Centre Hospitalier Régional Georges RAWIRI de Lambaréné (province du Moyen-Ogooué) chez l'Honorable GOULONGANA** : la livraison des équipements de laboratoire (un automate d'hématologie, d'un automate de biochimie, des incubateurs, d'un cardiotochographe, d'un doppler fœtal et d'un oxymètre de pouls), ainsi que d'une radio et d'un fauteuil dentaire ;

- **Centre Hospitalier Régional de Mouila (province de la Ngounié)** : la fourniture et l'installation des équipements de néonatalogie et maternité (des incubateurs, un cardiotochographe, un doppler fœtal et une oxymètre de pouls), ainsi qu'une radio dentaire ;
- **Centre Hospitalier Régional Benjamin NGOUBOU de Tchibanga (province de la Nyanga)** : la fourniture et l'installation d'un automate d'hématologie, d'une table d'opération pour le bloc opératoire, d'un cardiotochographe, d'un doppler fœtal et d'un oxymètre de pouls pour la maternité ;
- **Centre Hospitalier Régional Omar BONGO de Makokou (province de l'Ogooué Ivindo)** : la fourniture d'un incubateur, d'un oxymètre, d'une table chauffante, d'un cardiotochographe, d'un doppler fœtal et d'un automate de biochimie ;
- **Hôpital départemental de Mékambo (province de l'Ogooué Ivindo)**: la livraison d'un automate d'hématologie, d'une table d'accouchement, d'un cardiotochographe, de deux incubateurs ;
- **Centre Hospitalier Régional de Tchengué de Port-Gentil (province de l'Ogooué Maritime)** : la mise en place de l'unité de dialyse ;
- **Centre Hospitalier Régional d'Oyem (province du WoleuNtem)** : la fourniture et l'installation d'un fauteuil dentaire, d'un cardiotochographe, d'un doppler fœtal, d'un oxymètre, ainsi que la mise en place et le fonctionnement du scanner.

Le processus de renforcement des plateaux techniques se poursuivra, dans les prochaines semaines, avec la livraison d'équipements supplémentaires et la formation des personnels chargés de leur utilisation, par la société ESTTM, adjudicataire desdits marchés.

Honorable GOULONGANA,

Mon propos a été volontairement long afin de porter à votre connaissance les projets conduits par le Gouvernement, dans le cadre du programme d'investissements prioritaires 2021-2023, du secteur de la santé.

Ce programme se poursuit grâce à l'autorisation du Parlement, dans le cadre des budgets accordés. Et, je remercie, très sincèrement, les Parlementaires.

Le Gouvernement continuera à investir dans le secteur de la santé, car le Président de la République attache une grande importance à la santé des populations.

C'est pourquoi, les membres du Gouvernement et moi-même, sommes plus que jamais engagés et déterminés à mener, à leur terme, tous ces projets, comme nous l'a exhorté et instruit le Chef de l'Etat.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais terminer en vous remerciant une fois de plus, Monsieur le Président, en remerciant les Honorables Députés, en particulier l'Honorable Jean-Robert GOULONGANA, pour cette séance de questions au Gouvernement.

Dans les temps difficiles, comme celui que le Gabon connaît, avec cette crise sanitaire, **le Président de la République, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, nous invite à garder espoir. Il nous invite à avoir confiance dans l'avenir.

Le Chef de l'Etat nous invite aussi à plus d'unité et à plus de solidarité patriotique, face à la pandémie liée à la Covid-19.

Unité et solidarité de tous, sans exclusive et au-delà des clivages. Parce que l'unité, c'est la condition de l'efficacité. Parce que la solidarité, c'est l'assurance de la victoire contre l'adversité.

Il y va de la reprise soutenue de notre économie. Il y va de la consolidation de notre vivre ensemble. Il y va du retour de tous à une vie normale.

La vie normale, c'est la vie que nous avons connue, avant mars 2020.

La vie normale, c'est la vie qui nous permettra de poursuivre, avec succès, la mise en œuvre aboutie du Plan d'Accélération de la Transformation, pour le développement de notre pays et pour le bien-être de nos concitoyens.

Je vous remercie.